



CONCOURS 2017

« Ma thèse en 180 secondes »

ouvert aux doctorants

et docteurs diplômés de l'année académique 2016-2017

www.mt180.be

I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* permet aux doctorants ou « jeunes » docteurs de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit ainsi produire, en **trois minutes**, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* offre une occasion unique aux participants de **parfaire leurs aptitudes en communication et en vulgarisation**, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur thématique de recherche dans l'espace public.

2. Historique

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT®) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. En 2012, les universités québécoises ont participé à un concours similaire, en langue française, à l'initiative de l'Association francophone pour le savoir (Acfas).

En 2013, pour la première fois en Europe, l'Université de Liège et l'Université de Lorraine ont organisé ce concours et deux lauréats par université ont participé à la finale internationale à Québec.

Depuis 2014, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des doctorants des différentes universités sont invités à participer au concours.

Chaque année, des sélections locales ont lieu au sein de chacune des universités ; ensuite une finale interuniversitaire est organisée au niveau de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (à l'ULG en 2014, à l'UNamur en 2015 et à l'USL-B en 2016).

Les lauréats de la finale interuniversitaire sont invités à participer à la finale internationale organisée en automne (à Montréal en 2014, à Paris en 2015 et à Rabat en 2016).

En 2015, un Belge, Adrien Delière (ULg), a remporté le 1^{er} prix du concours international.

3. Cette année ...

En 2017, les doctorants et les docteurs **diplômés au cours de l'année académique 2016-2017** de toutes les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont invités à participer !

Des épreuves locales auront lieu au sein de chaque université et la finale interuniversitaire sera organisée par l'Université catholique de Louvain le **mardi 23 mai 2017**.

Les 2 lauréats de la finale interuniversitaire seront invités à la finale internationale, organisée le jeudi 28 septembre 2017 à Liège en Belgique et regroupant les lauréats des différents pays participant au concours. A cette occasion, ils pourront également participer à un programme de formations, d'échanges et de réseautage.

À l'Université de Liège le concours est proposé par le Conseil du doctorat. Il est organisé en partenariat entre l'ARD, Réjouisciences et le Service Communication.

Contact : Réjouisciences Tél. : +32 (0)4/366 96 96 sciences@ulg.ac.be

II - Critères d'admissibilité, règlement et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, chaque candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrit au **doctorat** ou avoir obtenu son doctorat durant l'année académique 2016-2017 ;
- ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors de la finale interuniversitaire 2016 ;
- présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- s'exprimer en français ;
- Ce n'est donc pas les nationalités des doctorants qui sont prises en compte pour leur participation à la finale internationale de MT180, mais bien le territoire de l'institution dans laquelle ils effectuent (ou ont effectué) leur doctorat.

En outre, les participants :

- s'engagent à être disponibles pour la pré-sélection interne ainsi que pour le concours local,
- acceptent d'être filmés et/ou photographiés et que les vidéos et/ou photos puissent être diffusées.

Les lauréats des concours locaux :

- s'engagent à participer à la finale interuniversitaire le mardi 23 mai 2017 à Louvain-la-Neuve.

Les lauréats du concours interuniversitaire :

- s'engagent à participer à la finale internationale, qui se tiendra le jeudi 28 septembre 2017 à Liège en Belgique (voyage, séjour et activités scientifiques et de réseautage offerts).

2. Règlement

Les contraintes techniques sont décrites ci-dessous et s'appliquent à tous les participants, sans exception.

Chronométrage

Chronomètre

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat.
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être visible et situé en face du candidat.

Déroulement des prestations

- L'animateur du concours annonce le titre officiel de la thèse du participant ainsi que le titre de la thèse vulgarisé. Il peut en outre présenter brièvement le candidat.
- Le candidat doit ensuite s'assurer lui-même que la diapositive projetée est bien la sienne. Une fois cette vérification faite et quand celui-ci est prêt à commencer sa présentation, il l'indique à l'animateur par un petit signe convenu d'avance.

Gardien du temps

- Une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le candidat sans le perturber. Quand le candidat est prêt à commencer sa présentation, il l'indique à l'animateur par un petit signe convenu d'avance. L'animateur décompte oralement de 3 à 0 et le gardien du temps enclenche le chronomètre. Le candidat peut alors commencer sa présentation.
- Le candidat est averti quand il ne reste plus que 30 secondes pour terminer sa présentation (signal visuel). Un signal sonore très fort retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans ce cas, le participant a le choix : soit il décide de continuer sa prestation et par là même de se disqualifier pour la compétition, soit il décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition.

Gestion des Interruptions

- Le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt), sauf en cas d'incident technique majeur.
- Si un incident technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas), l'animateur (sous l'autorité du président du jury) doit interrompre la compétition et le participant est autorisé à recommencer sa prestation, une fois l'incident technique réglé.
- Le participant n'est pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français.
- Aucun accessoire n'est autorisé : pas de pointeur laser, pas de déguisement, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.
- Le candidat a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule l'événement, le candidat utilisera un micro main, un micro casque ou un micro sur pied.

Titre vulgarisé

- Dans un souci de vulgarisation, le titre de la présentation inscrit sur la dia peut être différent du titre officiel de la thèse menée. Le titre officiel ainsi que le titre vulgarisé seront présents sur une diapositive de présentation et annoncés oralement par le président du jury ou par l'animateur.
- L'originalité du titre vulgarisé de la thèse fait l'objet d'une évaluation par le jury.

Support visuel

Diapositive à fournir par le candidat

Obligation du candidat :

- Accompagner sa présentation d'une seule diapositive, librement élaborée, non animée, qui est projetée sur un grand écran derrière eux pendant toute la durée de sa présentation.
- Utiliser le français pour les textes figurant sur la diapositive.
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé.
- Ne pas faire apparaître sur le support visuel les nom, prénom et université d'origine du candidat
- Respecter les format, taille et définition suivants : .jpg, taille standard d'un ppt, 300dpi*
- Nommer leur diapositive de la manière suivante : « nom_prénom ».
- Si nécessaire, s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou obtenir l'autorisation des ayant droits pour l'utilisation de ces images dans le cadre du concours (y compris pour la mise en ligne des vidéos des prestations).

Pour la projection

Toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document qui sera projeté lors de la sélection interne et des finales locale et interuniversitaire.

Les candidats sélectionnés pour les phases suivantes du concours auront la possibilité de soumettre à chaque fois une nouvelle diapositive. Les délais d'envoi leur seront communiqués le cas échéant.

Les candidats auront la possibilité de vérifier leur diapositive dans les heures précédant chaque phase du concours selon un horaire qui leur sera communiqué.

En pratique

- La diapositive et le titre vulgarisé devront être envoyés au plus tard le **15 mars** à l'adresse doc-training@ulg.ac.be.
- *Le candidat qui rencontrerait des **problèmes techniques** dans la réalisation de son fichier peut s'adresser à **Réjouissances** avant le **10 mars** (sciences@ulg.ac.be – 96.96).

3. Jury et critères d'évaluation

Le jury sera composé de professeurs, de représentants de la société civile et de spécialistes de la communication et de la vulgarisation.

Les membres du jury évalueront les présentations données par les doctorants selon trois grands critères :

- Talent d'orateur et implication :
 - o Le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur : voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, etc.
 - o Le participant a-t-il transmis sa passion pour son sujet d'étude ?
 - o Le participant a-t-il suscité la curiosité du public pour son sujet ?
 - o Le participant a-t-il fait des liens avec les besoins de la société ou l'actualité ?
- Vulgarisation
 - o Le participant a-t-il expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible ?

- Le participant a-t-il utilisé l'humour, les figures de style, des exemples pertinents, pour illustrer son propos ?
- Le titre vulgarisé est-il original ?
- La structuration de l'exposé
 - La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet ?
 - Le participant a-t-il expliqué clairement les recherches qu'il mène ?
 - Équilibre entre les différentes parties (introduction, développement, conclusion) de l'exposé.
- Coup de cœur : point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discrétion du membre du jury. Il peut notamment s'agir ici de souligner l'originalité de la présentation du candidat.

III- Calendrier du concours

- **Ouverture du concours** : décembre 2016
- **Séance d'information** : mercredi 18 janvier 2017 dans le cadre du petit déjeuner des doctorants
- **Formation « ma recherche en 3 minutes »** : jeudi 16 et vendredi 17 février 2017
- **Inscriptions** : clôture le lundi 20 février 2017
- **Séance de répétition** : mercredi 8 mars 2017
- **Réception de la diapositive** : mercredi 15 mars 2017
- **Finale liégeoise** : mercredi 22 mars 2017 à 17h30 – dans le cadre du Printemps des Sciences
- **Finale inter universitaire** : mardi 23 mai 2017 (Louvain-la-Neuve)
- **Finale internationale** : jeudi 28 septembre 2017 (Liège)

IV. Inscriptions

Convaincu ?

Il ne reste qu'à vous inscrire via le formulaire en ligne disponible sciences.ulg.ac.be/mt180/